

Madame Diane Jean

Présidente
Régie de l'Énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Régie de l'énergie

25 OCT. 2016

BUREAU DE LA PRÉSIDENTE


Madame la Présidente,

Le 10 juin dernier, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Arcand, a fait parvenir une lettre à la Régie de l'Énergie lui demandant d'élaborer un avis qui tiendrait compte notamment de la situation problématique que vivent les stations de ski au Québec quant aux tarifs d'électricité et, incidemment, trouver des solutions qui pourraient être mises en application pour l'année tarifaire 2018.

À ce titre, l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) qui regroupe l'ensemble des stations québécoises, lesquelles desservent 1,4 million de skieurs québécois et soutiennent plus de 40 000 emplois directs, vous offre sa pleine collaboration dans le processus d'analyse qui vous occupera.

Voici quelques observations qui ont certainement alimenté la réflexion du ministre :

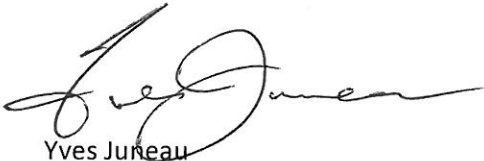
- Les stations de ski sont dépendantes des conditions météorologiques qui influencent leurs revenus et leurs dépenses. Or, depuis plusieurs années, les changements climatiques ont amplifié la pression sur la fabrication de neige et entraîné un déplacement des périodes de production. Malheureusement, la fabrication de neige est découragée au Québec par la « prime de puissance » associée au « tarif courte durée ». Certaines stations doivent assumer des taux moyens pour l'enneigement de plus de 25 ¢/kWh.
- La dernière saison, défavorable, a engendré une hausse des dépenses de 20 % pour la fabrication de neige conjugués à des pertes de revenus de billetterie et autres produits d'activités hivernales. Ainsi, le 24 décembre 2015, seules 36 stations étaient ouvertes sur un total de 75, avec un domaine skiable disponible d'à peine 15 %. Résultats : des pertes économiques régionales de plusieurs dizaines de millions de dollars pour les stations et les partenaires touristiques (hôteliers, restaurateurs, boutiques de sports, spa santé et autres).
- Lorsque le gouvernement a décidé, en 1997, de mettre fin à la tarification dédiée à la fabrication de neige, mise en place dans les années 1980 et qui avait grandement contribué à la modernisation des stations, celles-ci ont dû assumer, chaque année depuis, des hausses annuelles de 8%, en plus de l'indexation courante. Cette situation a affecté non seulement le coûts d'opération, mais surtout la capacité des stations à se moderniser et même, pour certaines, de poursuivre leurs activités.

...2

- Aujourd'hui, les coûts d'électricité représentent 17 % des frais d'opération de stations de ski au Québec, ce qui est largement supérieur à plusieurs de ses concurrents en Amérique du Nord.
- Malgré ces difficultés, l'industrie a multiplié les efforts afin d'optimiser ses performances électriques. La publication en 2015 par l'ASSQ du *Guide des bonnes pratiques pour l'optimisation de la performance électrique*, auquel a collaboré Hydro-Québec, est un exemple des nombreuses initiatives visant une meilleure efficacité énergétique.

Pour ces raisons, l'ASSQ souhaite être en mesure de vous rencontrer très prochainement afin d'échanger plus en détail sur les réalités de l'industrie et surtout d'identifier avec vous des solutions à long terme.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Yves Juneau

Président-directeur général